

Nouvelle **Restauration** scolaire



Inscription :

- Annuler toutes les inscriptions encore actives sur l'ancien portail de l'association Cantine Scolaire pour tous les repas après le 1^{er} mai.
- Une **nouvelle activité** « Restauration Scolaire » est disponible sur le portail famille <http://www.pers-jussy.connecthys.com>
- Pour bénéficier du service de restauration scolaire, les familles doivent faire une demande d'inscription à cette nouvelle activité :
 - Onglet Activités
 - Inscrire à une activité
 - Sélectionner une activité et un groupe :
 - ✓ *Restauration Scolaire et le service correspondant au groupe de votre enfant soit :*
 1. **Restauration Scolaire - Service 1 PM/MS** (classe de Mme basseville, Mme Monteiro et Mme Guillard)
 2. **Restauration Scolaire - Service 2 CP/CE1 /CE2** (Classe de Mme Chappaz, Mme Gremmel, Mme Lequemener et Mme Chevaillier)
 3. **Restauration Scolaire - Service 3 MS/GS** (classe de Mme Leboucher et Mme Bochet)
 4. **Restauration Scolaire - Service 4 CE2/CM1/CM2** (classe de Mme Raphoz, Mme Perrolaz, Mr Lentini, Mr Longinotti)
- La réservation des repas doit être faite au minimum 15 jours avant la date souhaitée.

Facturation :

- Deux factures seront émises : une pour la cantine et une pour les activités périscolaires et extrascolaire.
- Les paiements se feront auprès du Trésor Public.

Quotient	Inférieur à 1200€	1200€ à 2000€	2001€ à 3000€	3001€ à 4000€	Plus de 4001€
Tarif	6.30€	7€	7.80€	8.80€	9.45€